

Montpellier, le 11 février 2015

**Collectif Anti-Gare Mogère**  
c/o M. Michel JULIER  
22 rue Meyrueis  
34000 Montpellier

portable : 06.83.83.37.40  
e-mail : GareTGV@free.fr

**Lettre ouverte à :**

**M. Guillaume PÉPY, président du Groupe SNCF**

Copies à

Site internet du Collectif  
d'opposition à la  
2<sup>e</sup> gare TGV de Montpellier :  
<http://GareTGV.free.fr>

**SNCF Réseau** : M. Jacques RAPOPORT  
**Ministère des transports** : M. Alain VIDALIES  
**Agence de financement des infrastructures de  
transport de France (AFITF)** : M. Philippe DURON  
**Région Languedoc-Roussillon** : M. Damien ALARY  
**Région Midi-Pyrénées** : M. Martin MALVY  
**Montpellier métropole** : M. Philippe SAUREL

**Sujet : projet de 2<sup>e</sup> gare TGV de Montpellier**

Monsieur le Président,

Alors que la déclaration de projet de la 2<sup>e</sup> gare TGV de Montpellier (gare de la Mogère, Montpellier-Odysséum, ou Montpellier-Sud-de-France) a été signée par RFF le 31 décembre 2014, dernier jour de son existence, nous tenons à vous alerter sur la grave erreur qu'elle constitue.

### ***Une localisation absurde***

Lors de l'enquête publique, près de 800 personnes se sont prononcées contre ce projet avec des arguments constructifs, et seul 1 % en sa faveur. Le commissaire enquêteur a reconnu que ce serait une « *gare fantôme* » pendant au moins 3 ans, qu'il existait des alternatives « *peut-être plus favorables* », et que les risques d'inondation « *devraient appeler à la plus grande prudence* ».

Ce projet de gare au sud-est de Montpellier est vieux de 25 ans et procède uniquement des projets immobiliers de l'ancien président de région et de l'agglomération de Montpellier. Son emplacement est absurde sur le plan ferroviaire, sans correspondance et à l'écart de la jonction pourtant proche du contournement de Nîmes et Montpellier (CNM) avec la ligne historique. Ce projet est également fort malvenu en raison de l'aggravation des risques d'inondation, déjà sévères, au sud de Montpellier.

Des alternatives préférables existent : la simple réalisation de l'embranchement de Saint-Brès (tel que prévu dans la déclaration d'utilité publique de 2005) est largement suffisante à court et moyen terme. Et si une seconde gare apparaît un jour nécessaire, elle pourra être construite à la jonction des deux lignes, à l'ouest de Montpellier.

### ***Une erreur irréversible pour les différents partenaires***

Pour la SNCF, cette gare constitue une erreur comparable à la gare Lorraine-TGV de Louvigny.

La clientèle de cette gare s'annonce d'ores et déjà minimale : le surcoût du billet, dû aux péages élevés, ne sera pas justifié par un gain de temps trop faible pour compenser l'allongement du temps d'accès à la gare et l'absence de correspondance avec les TER. L'hypothèse d'une liaison en transport public vers l'aéroport de Montpellier n'y changerait rien : les passagers de cet aéroport sont majoritairement locaux et n'ont donc pas besoin du TGV pour s'y rendre.

Les perspectives ne sont pas meilleures pour la région Languedoc-Roussillon, très important financeur du projet (400 M€ pour le CNM et les gares de Montpellier-Odysséum et de Nîmes-Manduel), et responsable des trains régionaux. Cette gare signifie une grave dégradation des services de TER, via la suppression de correspondances TGV-TER, et la demande de la métropole de Montpellier de détourner certains TER, qui ne desserviraient alors plus la gare de Baillargues, récemment rénovée par la région, ni la gare de Montpellier St-Roch.

La région Midi-Pyrénées, prochainement fusionnée avec le Languedoc-Roussillon, partagera par conséquent la charge financière de cette gare et la responsabilité de son échec.

### ***Sortir de l'impasse***

Le projet est mal engagé, très impopulaire, et susceptible d'être bloqué par les tribunaux, en raison d'erreurs de procédure (absence démontrable de concertation, rejet non justifié de contre-propositions), et en raison des risques avérés d'inondation du site retenu.

Nous vous appelons donc à prendre la décision qui apparaît comme la plus pertinente : suspendre ce projet, le remplacer à court terme par l'embranchement de St-Brès (DUP de 2005), et à long terme remettre à plat les options dans le cadre du projet de ligne nouvelle Montpellier-Perpignan.

Nous avons lancé, fin janvier, une pétition vous appelant à prendre cette décision courageuse, pétition qui compte à ce jour plus de 3000 signataires :

<http://garetv.fr/petition>

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses,

Pour le collectif,

Michel JULIER